

Lola le 14 Octobre 2022 à Paris, la famille Ortega le 1er Mars 1962 en Algérie : vous avez dit barbares !

écrit par Regis Guillem | 19 octobre 2022



1962, assassinés en Algérie par des barbares algériens

2022, assassinée en France par une barbare Algérienne



1962, assassinés en Algérie par des barbares algériens



2022, assassinée en France par une barbare Algérienne

VOUS AVEZ DIT « BARBARES »

J'ai écrit l'article ci-dessous le 1er mars 2020 en souvenir et mémoire du drame de Mers el Kébir au cours duquel des barbares s'en sont pris à une pauvre femme et à deux enfants.

Cela s'est passé un 1er mars 1962, en Algérie. Cela semble très loin, mais en réalité c'est tout proche de nous et qui peut assurer que demain, le même drame ne se produira pas sur le territoire national ?

Ils n'en sont pas encore là, mais demain les instincts primaires reprendront le dessus.

Ne dites surtout pas : « encore l'Algérie » car non seulement la France commence à connaître ce que furent les tueurs du FLN dont les descendants sont ici, impunis, avec de surcroît la nationalité française ; mais aussi aux autres barbares de l'Afrique dont la vie d'un enfant, d'un bébé, ne vaut pas plus que l'égorgeage d'une chèvre.

J'AI vu ce que faisaient les barbares en Algérie ; J'AI vu les massacres en Afrique Occidentale. C'est du pareil au

même.

MERS el KEBIR 1er Mars 1962

Le nom de Mers el Kébir est hélas attaché à la destruction de la flotte française par la marine Anglaise : 1300 morts, 350 blessés. On pourra revenir sur les responsabilités des Anglais et du représentant de la France libre car il faut savoir que si les Anglais avaient décidé cette attaque c'était parce que la Marine avait refusé de se rallier à de Gaulle. D'ailleurs les navires en rade de Dakar subirent eux aussi le même sort.

Mais Mers el Kébir est aussi connu pour sa base navale sous-marine objet des convoitises des deux forces en présence : l'URSS et les USA.

Et Mers el Kébir sera le théâtre d'un massacre monstrueux commis sur des civils : une mère de 30 ans, une petite de 5 ans et un garçonnet de 4 ans.

C'est cette tragédie que je souhaite vous faire connaître ci-dessous.

Le 1er mars 1962 tombait un jeudi. Il faisait le temps même de la vie, le temps qu'on imagine pour le Paradis. Un air doux et léger, un ciel aux profondeurs bleues auquel le soleil réservait sa plus fastueuse débauche de lumière, une senteur subtile de jardin laissait supposer une journée radieuse...

Il e'tait environ 11h, un groupe de musulmans encadré par des femmes fit irruption dans la conciergerie du stade de La Marsa, à Mers El-Ke'bir, tout près de la base militaire. Dans une véritable crise de folie meurtrière collective, ces hommes s'empare`rent de la gardienne, une européenne de trente ans, Mme Josette Orte'ga et, sans la moindre raison, à coups de hache, la massacre`rent. Couverte de plaies affreuses, dans un ultime effort, elle tenta de s'interposer entre les bourreaux de'chainés et son petit garçon, mais

en vain.

Les tortionnaires de´ments frappe`rent encore sous les yeux horrifiés du petit André´, quatre ans, puis quand il ne resta plus qu'une loque sanguinolente, ils se saisirent de l'enfant et lui broye`rent le cra`ne contre le mur.

.

Leur forfait est accompli, ils s'apprêtaient à partir lorsque l'un des barbares se retourne et voit arriver une petite fille avec des fleurs à la main.

C'est Sylvette, 5 ans, qui est allée cueillir des fleurs.

Aussitôt il se rue sur elle, la roue de coups et pour l'achever, la saisissant par les pieds, la fracasse, tout comme son petit frère, contre un mur

Quand M. Jean Ortéga, employé à la direction des constructions navales, franchit la grille du stade, le silence qui régnait le fit frissonner. D'ordinaire, ses enfants accouraient, les bras tendus dans un geste d'amour. Une angoisse indéfinissable le submergea. Il approcha lentement, regarda autour de lui... puis, là, dans la cour, un petit corps désarticulé tenant encore dans ses mains crispées des géraniums, la tête réduite en bouillie, une large flaque de sang noirâtre tout autour.

Dès le lendemain les derniers défenseurs du drapeau tricolore entreprirent de venger cette boucherie inutile sur des innocents.

Ils furent vengés. Mais ils ne revinrent pas à la vie.

Ainsi débuta ce triste et sinistre mois de Mars 1962 qui conduisit à l'exode de tout un peuple.

60 ANS APRES LES MEMES CAUSES, LES MEMES EFFETS, LES MEMES BARBARES

Paris : Lola, 12 ans, violée, torturée, égorgée et enfermée dans une malle

Le corps de la collégienne avait été retrouvé vendredi soir 14 Octobre 2022 dans une malle dans la cour

intérieure d'un immeuble du XIXe arrondissement de Paris, où elle vivait avec ses parents. Ce lundi matin,

une information judiciaire est ouverte des chefs de meurtre sur mineure de moins de 15 ans en lien avec

un viol commis avec actes de torture et de barbarie, et recel de cadavre.

Ne la voyant pas rentrer chez elle après les cours au collège vendredi 14 octobre après-midi, les parents de Lola inquiets avaient signalé sa disparition à la police. Ils avaient ensuite partagé une photo de leur fille

vendredi soir sur Facebook, indiquant « alerte enlèvement, notre fille Lola a été vue pour la dernière fois à 15h20 en compagnie d'une fille qu'on ne connaît pas dans notre résidence ».

C'est plus tard dans la soirée, vers 23 heures vendredi, qu'un homme sans domicile fixe a découvert le corps de l'adolescente sans vie, ligotée et recroquevillée dans une malle. Elle présentait plusieurs plaies à la gorge.

Recroquevillée, entravée, elle porte une profonde blessure à la gorge, et son corps est marqué d'inscriptions. Selon l'autopsie, réalisée samedi, la mort est due à une asphyxie.

NB : Imaginons le calvaire de cette petite qui, visiblement, était vivante lorsque les barbares l'ont placée dans cette malle où elle s'est étouffée.

4 suspects, ressortissants algériens, sont arrêtés : Dahbia B., Amine K., Friha B. et Rachid N.

En garde à vue, la principale suspecte oscillait « entre reconnaissance et contestation des faits », selon la procureure de la République de Paris. « Elle aurait entraîné la victime jusqu'à l'appartement de sa sœur, vivant dans le même immeuble que l'enfant ». La principale suspecte aurait alors imposé à la victime « de se doucher avant de commettre sur elle des atteintes à caractère sexuel et d'autres violences ayant entraîné la mort ». Elle aurait ensuite « dissimulé le corps dans la caisse ».

Une famille française détruite par ces sauvages qui ont envahi la France.

Lola ne reviendra pas.

Les sauvages, eux, profiteront des lois de l'hospitalité dans nos prisons avec tous les avantages dont ils bénéficient grâce à nos impôts.

Et demain ??